

Mairie de PROPIAC LES BAINS

République Française

Date de Convocation : 12/11/2024	Membres : En Exercice : 10 Pour : 8 contre : 0	Présents : 8 abstention : 0	Votants : 8
-------------------------------------	--	--------------------------------	-------------

Le 19/11/2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Alan PUSTOCH, Maire.

Etaient présents : Thierry BRUSSET, Marie-José BRUSSET, Dorian DUBOUCHET, Élie GIRARD, Éric CLOT, Franck PEUVRIER, Monique ZIMMERMANN

Etaient excusés :

Etaient absents : Driss EL JABBAHI, Sébastien GIRARD

Secrétaire de séance : Monique ZIMMERMANN

Délibération n°2024-16 du 19 novembre 2024
Achat d'une citerne souple dans le cadre de la Défense de la Forêt Contre l'Incendie

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers les travaux effectués de remise en forme de la piste DFCI sur les territoires communaux de PROPIAC et LA PENNES SUR OUEZE pour permettre la circulation des camions de pompiers en cas d'incendie.

Monsieur le Maire évoque la délibération n°2024-13 du 8 octobre dernier relative à l'achat d'un terrain Quartier la Gardette qui surplombe la piste forestière et qui serait idéal pour l'installation d'une citerne souple déportée pour mettre de l'eau à disposition rapide des pompiers.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un devis de la société Citerno d'un montant de 2 412.88 € HT soit 2895.46 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal à l'unanimité

- APPROUVE le devis de la société Citerno d'un montant de 2 412.88 € HT soit 2895.46 € TTC dans le cadre de la Défense de la Forêt Contre l'Incendie
- VALIDE le terrain Quartier la Gardette qui surplombe la piste forestière pour l'installation d'une citerne souple déportée

Fait à PROPIAC, le 19 novembre 2024

Le Maire,
Alan PUSTOCH

Envoyé en préfecture le 05/12/2024 Reçu en préfecture le 05/12/2024 Publié le ID : 026-212602569-20241119-DELIB202416-DE
